

Pas d'écoute pour les patients à risque

Trois semaines après la levée de la "situation particulière" : avec la fin de l'obligation du port du masque dans les transports publics et de l'isolement des personnes infectées, la situation s'est encore détériorée pour les personnes particulièrement à risque.

Adrian Riklin

Au milieu de cette semaine, il n'y avait plus qu'environ quatre-vingts personnes dans les unités de soins intensifs à cause de Corona, et le nombre de décès a également diminué de manière significative (environ cinq par jour au cours de la dernière semaine). Pour de nombreuses personnes en bonne santé, cela peut être rassurant. Mais comment cette phase, au cours de laquelle des milliers de personnes sont encore infectées chaque jour par le virus, est-elle ressentie par les personnes à haut risque, comme les personnes spécialement immunodéprimées atteintes de cancer, de sclérose en plaques ou de maladies auto-immunes ?

Martin Schley, par exemple, souffre d'une sclérose en plaques avancée, il est dépendant d'un fauteuil roulant et ne peut pas conduire lui-même en raison d'un handicap visuel. Comme de nombreux patients à haut risque, il court le risque de tomber gravement malade ou même de mourir d'une infection par le coronavirus, malgré plusieurs vaccinations.

Exigences minimales

Schley, qui s'engage à son domicile de Bâle-Ville dans le groupe de risque auto-organisé IG Risikogruppe, est un homme aimable et peut comprendre le soulagement de nombreuses personnes face à la fin des mesures après deux ans de pandémie. Seulement, «le moment de la levée complète de toutes les mesures début avril était beaucoup trop tôt. Avec un taux de contagion aussi élevé, le risque pour les personnes particulièrement vulnérables est extrêmement élevé».

Il est encore possible de renoncer plus ou moins sans douleur à des sorties au cinéma ou autres. «Mais ce qui est indispensable pour les personnes concernées comme moi, qui ont régulièrement besoin de traitements médicaux, c'est d'utiliser les transports publics. Sans compter que nous avons aussi droit à un peu de temps libre : Le fait que le Conseil fédéral ait supprimé l'obligation de porter un masque dans ce domaine également, ainsi que dans les magasins, est une gifle pour tous les groupes à risque».

En raison de sa sclérose en plaques, Schley doit prendre un médicament qui détruit les cellules immunitaires – de sorte que l'effet immunitaire d'un vaccin est fortement réduit. La situation est encore plus menaçante pour les personnes qui ne peuvent pas du tout se faire vacciner pour des raisons de santé.

«Il faut des mesures d'accompagnement pour protéger les personnes vulnérables», déclare Eveline Siegenthaler. La journaliste médicale, elle-même une patiente à risque, est responsable bénévole du travail médiatique au sein de la Communauté d'intérêt Risikogruppe. Eveline Siegenthaler cite des mesures qui ne nécessiteraient que peu d'efforts et qui ne limiteraient guère la liberté des personnes moins vulnérables : par exemple l'obligation de porter un masque dans les voitures spéciales des CFF ou aux heures creuses dans les magasins et autres bâtiments publics.

Mais même de telles exigences minimales ne rencontrent que peu d'écho dans les milieux politiques et économiques. Les actions les plus probables proviennent de la société civile ou d'entreprises isolées, explique Mme Siegenthaler. Elle mentionne l'action de solidarité des cliques du carnaval de

Bâle de cette année, qui ont circulé sur un itinéraire fortement élargi, de sorte qu'il n'y a pas eu trop de bousculade.

Quel petit peu de liberté un non-vulnérable doit-il sacrifier pour que la liberté des vulnérables ne soit pas trop limitée ? La task force scientifique Swiss National Covid-19 n'a pas de réponse à cette question – elle a été dissoute fin mars. Isabella Eckerle, virologue en chef aux Hôpitaux universitaires de Genève, qui intervient régulièrement de manière critique dans le débat, a un avis bien tranché : la suppression de l'obligation de porter un masque dans les lieux publics intérieurs et la levée de l'isolement sont «erronées et pensées à court terme», a-t-elle écrit le 1er avril sur Twitter. «Les dommages causés par la maladie, les conséquences inconnues à long terme et le risque pour les personnes vulnérables sont sans commune mesure». Quant à l'opinion répandue selon laquelle de bonnes possibilités de traitement rendraient la prévention des maladies de Covid obsolète, elle estime que «c'est le contraire de ce qu'est la santé publique. La prévention devrait toujours être la priorité».

Attendre les médicaments

Or, ce n'est pas comme si le Conseil fédéral avait déclaré la fin de la pandémie, puisqu'il a déclaré lors de la levée des dernières mesures - obligation d'isolement des personnes infectées et port obligatoire du masque dans les transports publics - que «le coronavirus ne va très probablement pas disparaître, mais devenir endémique. Il faut s'attendre à ce que des vagues saisonnières de la maladie se produisent également à l'avenir». Une «phase de transition avec une vigilance et une réactivité accrues» est donc indiquée jusqu'au printemps 2023 (le document à ce sujet est en consultation jusqu'à la fin de cette semaine). Il s'agit en principe de conserver des structures permettant aux cantons et à la Confédération de réagir rapidement aux nouveaux développements.

Mais qu'est-ce que cela signifie pour les 200 000 personnes chez qui le vaccin Covid n'est guère efficace ? Le Conseil fédéral a certes adopté des mesures dans l'ordonnance Covid 19, comme par exemple la facilitation de l'obtention de médicaments pour les personnes gravement immunodéprimées. Mais à l'heure actuelle, la Suisse est mal placée dans ce domaine par rapport aux pays voisins. Sur les douze médicaments figurant sur la liste de Swissmedic, plus de la moitié ne sont pas encore autorisés. Les quatre médicaments pour le développement desquels le Conseil fédéral a adopté un programme d'encouragement en mai 2021 devraient, selon la Confédération, être «très probablement disponibles d'ici fin 2022».

Alors que les médicaments disponibles dans notre pays ne sont pas suffisamment efficaces contre la variante dominante actuelle, l'Omicron BA.2, les patients à risque des pays voisins peuvent déjà bénéficier de comprimés de Paxlovid depuis fin février. Selon les statistiques actuelles, neuf cas graves sur dix pourraient ainsi être évités, même chez les personnes non vaccinées. Selon Swissmedic et sur recommandation de l'Office fédéral de la santé publique, ils peuvent certes être prescrits dans notre pays, mais ils ne sont pas encore définitivement autorisés et doivent donc être péniblement obtenus à l'étranger.

Cela signifie donc des mois supplémentaires de restrictions considérables de la liberté pour des milliers de personnes qui, jour après jour, doivent à nouveau réfléchir à la manière de gérer leur quotidien encore plus difficile. C'est le cas de Martin Schley. Mais il ne veut pas accuser. Il aurait plutôt une proposition pour une autre mesure qui ne nécessiterait pas trop d'efforts - et qui n'entraînerait aucune restriction de liberté pour les personnes non tolérables : «Le simple fait de signaler aimablement au grand public, dans les transports publics et à d'autres endroits névralgiques, par le biais de panneaux d'information, d'annonces ou d'écrans, qu'il y a des personnes qui doivent impérativement porter un masque, augmenterait la prise de conscience de notre situation – et ce

serait peut-être aussi une invitation à l'une ou l'autre personne, même pas particulièrement en danger, à porter volontairement un masque pendant quelques minutes à certains endroits.»